



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Intégration d'un entrepôt soumis à enregistrement (rubrique 1510.2) au sein de l'exploitation du site COLART LE MANS (site soumis à autorisation rubrique 2640.2.a et enregistrement rubrique 1510.2)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

COLART LE MANS

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Dominique MURZEAU - Directeur général

RCS / SIRET

5 7 6 6 5 0 3 9 4 0 0 0 1 7

Forme juridique

SA au capital de 4 505 347 €

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Art R.122-2 du CE : 1. Installations classées	Point b) Colonne de droite : Installation classée soumise à enregistrement
Nomenclature ICPE : 1510.2	Entrepôt : 663 t de combustibles et 53148 m3 de volume

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet est constitué d'un entrepôt voisin au site COLART
Cet entrepôt est composé de 2 cellules de 2580 m² chacune.

Cet entrepôt est existant et actuellement exploité par la société Tremblaye.
L'exploitation sera transmise à COLART pour le stockage de ses produits semis-finis et finis.
L'entrepôt ne disposera d'aucune machine industrielle.
Les bâtiments seront dédiés au stockage de palettes sur racks classiques.

La quantité de matériaux combustibles maximale qui sera stockée dans l'entrepôt est de 663 tonnes dont :

- Bois : 169 tonnes (550 kg/m³) soit 309 m³
- Carton : 247 tonnes (550 kg/m³) soit 449 m³
- Pastique PE : 247 tonnes (950 kg/m³) soit 449 m³

4.2 Objectifs du projet

La société COLART exploite au Mans (72) un établissement procédant à la fabrication de peinture pour artistes.

Cette exploitation est réalisée sous couvert de l'arrêté préfectoral du 21 décembre 2016.

La société a aujourd'hui en projet de stopper l'externalisation de la gestion de ses stocks de produits semi-finis et produits finis.

Pour cela, elle souhaite intégrer à son exploitation l'entrepôt (actuellement exploité par la société TREMBLAYE) situé à proximité directe du site.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux prévus sont limités à des aménagements intérieurs pour mise en conformité :

- Mur coupe-feu REI120 de séparation des 2 cellules
- Ecrans de cantonnement
- Augmentation de la surface de désenfumage
- Confinement incendie (barrières de rétention amovibles)

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Cet entrepôt est existant et actuellement exploité par la société Tremblaye.

L'exploitation sera transmise à COLART pour le stockage de ces produits semis-finis et finis.

L'entrepôt ne disposera d'aucune machine industrielle.

Les bâtiments seront dédiés au stockage de palettes sur racks classiques.

La quantité de matériaux combustibles maximale qui sera stockée dans l'entrepôt est de 663 tonnes dont :

- Bois : 169 tonnes (550 kg/m³) soit 309 m³
- Carton : 247 tonnes (550 kg/m³) soit 449 m³
- Pastique PE : 247 tonnes (950 kg/m³) soit 449 m³

5 personnes seront salariées sur le site.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Les entrepôts à exploiter sont soumis à enregistrement préfectoral au titre de la rubrique 1510.2

Le site global Colart en intégrant ces entrepôts reste soumis à enregistrement au titre de cet même rubrique.

Le site passe à déclaration pour les rubriques 1530 (stockage cartons) et 1532 (stockage bois).

Les autres rubriques de son arrêté du 21 décembre 2016 seront inchangées.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Entrepôt composé de 2 cellules de 2580 m ² chacune La quantité de matériaux combustibles maximale qui sera stockée dans l'entrepôt est de 663 tonnes dont : • Bois : 169 tonnes (550 kg/m ³) soit 309 m ³ • Carton : 247 tonnes (550 kg/m ³) soit 449 m ³ • Pastique PE : 247 tonnes (950 kg/m ³) soit 449 m ³	Cf. colonne précédente

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Entrepôts à exploiter :
Rue André Citroën
72000 LE MANS

Site principal COLART:
5 rue Panhard
72000 LE MANS

Coordonnées géographiques¹

Long. 00° 17' 60" 470 Lat. 48° 02' 98" 790

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

La société COLART exploite au Mans (72) un établissement procédant à la fabrication de peinture pour artistes.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Cette exploitation est réalisée sous couvert de l'arrêté préfectoral du 21 décembre 2016.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf. Annexe 4 : Dossier projet
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf. Annexe 4 : Dossier projet
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf. Annexe 4 : Dossier projet
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf. Annexe 4 : Dossier projet
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf. Annexe 4 : Dossier projet
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cf. Annexe 4 : Dossier projet
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf. Annexe 4 : Dossier projet
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf. Annexe 4 : Dossier projet

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un seul PPRT est en vigueur sur la commune. Il concerne la société SDPS (Société des dépôts pétroliers de la Sarthe) qui est située à plus de 5 km au sud de Colart. La commune du Mans fait l'objet d'un Plan de Prévention des Risques d'inondation. Toutefois, le site de COLART ne se situe pas dans le périmètre de ce plan.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf. Annexe 4 : Dossier projet
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf. Annexe 4 : Dossier projet
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf. Annexe 4 : Dossier projet
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf. Annexe 4 : Dossier projet
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site le plus proche à 13 km environ Cf. Annexe 4 : Dossier projet
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf. Annexe 4 : Dossier projet

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prélèvement sur réseau communal uniquement pour consommation sanitaire de 5 salariés (30-40 m3 par an)
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet en zone d'activités. Situation en zone urbaine du SRCE. Eloignement de toute zone naturelle. Cf. Annexe 4 : Dossier projet
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf. Annexe 4 : Dossier projet

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf. Annexe 4 : Dossier projet
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf. Annexe 4 : Dossier projet
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cf. Annexe 4 : Dossier projet et annexe 3 (Audit de conformité)
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf. Annexe 4 : Dossier projet
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Cf. Annexe 4 : Dossier projet Aucun rejets atmosphériques industriels excepté une petite chaudière pour chauffage des bureaux
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Identiques à aujourd'hui. L'entrepôt est en exploitation depuis plus de 20 ans. Le trafic lié au site ne sera pas modifié.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Emissions sonores identiques à aujourd'hui. L'entrepôt est en exploitation depuis plus de 20 ans. Situation en zone d'activité. Suivi de l'impact sonore prévu conformément à l'article 24 de l'arrêté ministériel du 11/04/2017.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun rejets atmosphériques industriels excepté une petite chaudière pour chauffage des bureaux
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rejets effluents sanitaires dans le réseau communal. Effluents concernant 5 salariés (volume très faible). Rejets effluents pluviaux dans le réseau communal. Eaux pluviales de voiries traitées sur séparateur d'hydrocarbures.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cf. ci-dessus
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	//

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf. Annexe 4 : Dossier projet Eloignement des sites remarquables du Mans (2 kms du site)
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	//

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Cf. Annexe 4 : Dossier projet et annexe 3 (Audit de conformité)

Cet audit indique les mesures qui seront prises lors de l'exploitation de l'entrepôt.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Pas de modification notable de l'exploitation du site COLART.

Situation en zone d'activité et dorés et déjà exploité depuis plus de 20 ans.

Impacts et dangers maîtrisés.

--> L'évaluation environnementale ne paraît pas nécessaire.

Pour tous détails, confère Annexe 4 : Dossier projet et annexe 3 (audit de conformité)

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 1 : CERFA n°14734 - Informations du maître d'ouvrage
Annexe 2 : Plan de situation au 1/25 000e
Annexe 3 : Photographies
Annexe 4 : Dossier de présentation du projet

9. Engagement et signature

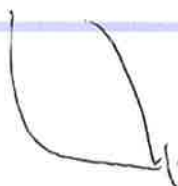
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Le Mans (72)

le, 01/07/2020

Signature



ColArt Le Mans SA
5 rue René Panhard – CS 821 20
72021 LE MANS CEDEX 2 – France - Tél. (33) 02 33 81 23 81
SA au capital de 4 505 347 €
RCS Le Mans 576 650 394 – APE 2030 Z
Siret 576 650 394 00017
N° Intra CEE : FR 38 576 650 394